VERSION PROVISOIRE ET NON CONTRACTUELLE

Année Universitaire 2019-2020

---------- Document à lire attentivement et à conserver ----------

SOMMAIRE

I- Présentation de la Faculté de lettres et langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire
L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
Les examens

B- Le système LMD
Les diplômes

III- Les études MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, Didactique des langues, Qualitatif) – Finalité recherche

A- Présentation de la filière SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

B- Présentation du Master
Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'Université de Tours par le département SODILANG
Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage
Présentation de du Master 1ère année (M1)
Maquette de M1 S7 et M1 S8
Descriptif des enseignements de M1 S7 et M1 S8
Modalités de contrôle de connaissances du M1 S7 et M1 S8

Présentation de la Master 2ème année (M2)
Maquette de M2 S9 et M2 S10
Descriptif des enseignements de M2 S9 et M2 S10
Modalités de contrôle de connaissances du M2 S9 et M2 S10

Calendrier universitaire

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

La faculté de Lettres et Langues est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 000 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de la Faculté

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **CHOMMELOUX Alexis**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67
MASCHER Annie, 02 47 36 66 05
DESOEUVRE Stéphanie, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr murielle.launay@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol - Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	elodie.lepain@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Modules libres		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et **M.R.I** (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et **F.L.E.** (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	isabelle.aubert@univ-tours.fr
	Bureau 207 - 2eme étage	marielle.avice@univ-tours.fr **(pour les étudiants d'échange)**

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre,** vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).
Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.
Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.
L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens
Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

L**a présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire**.
Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.
Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.
L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants *(les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...)* peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.
Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études *(emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens).***

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B – LE SYSTEME LMD

Les diplômes

- **La Licence :** préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.
Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.
- **Le Master :** préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1ère et 2ème années).
- **Le Doctorat :** préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

III- Les Etudes MASTER SODIQ (FLE : Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif) – finalité recherche

A- PRESENTATION DE LA FILIERE SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE DES LANGUES (SODILANG)

Son site : https://sodilang.univ-tours.fr/accueil/

Responsable du département : **Isabelle Pierozak, isabelle.pierozak@univ-tours.fr**

Secrétariat : Isabelle Aubert
Bâtiment Tanneurs, bureau 23 / Tél. : 02 47 36 65 66 / Mail : isabelle.aubert@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi au Jeudi : 9h/11h30 – 13h30/16h30
Vendredi : 9h00/11h30

Enseignants titulaires du département SODILANG

- Marc Debono, Maître de Conférences, marc.debono@univ-tours.fr
- Valentin Feussi, Maître de Conférences, valentin.feussi@univ-tours.fr
- Emmanuelle Huver, Professeure des universités, huver@univ-tours.fr
- Joanna Lorilleux, Maître de Conférences, joanna.lorilleux@univ-tours.fr
- Eric Mercier, Attaché Temporaire à l'Enseignement et à la Recherche, eric.mercier@univ-tours.fr
- Isabelle Pierozak, Maître de Conférences, isabelle.pierozak@univ-tours.fr
- Didier de Robillard, Professeur des universités, derobillard@univ-tours.fr

Intervenants extérieurs et professionnels

Nom, prénom	Qualité	Entreprise ou organisme d'origine
BELONDO SANDRA	Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
BEZIAT JACQUES	Professeur des universités	Caen Normandie
BINDEL MORGANE	Directrice	ATEC centre de bilans
BRAULT GREGOIRE	Directeur	Alliance Française de Lyon
BRUNEAU AURELIE	Attachée territoriale (chargée de projets sociolinguistiques)	Conseil Général du Val de Marne
BRUNETEAUX-SWANN CATHERINE	Directrice	Brand & Marketing Strategy
CHARBONNEAU DOMINIQUE	Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
DARDAILLON SYLVIE	Enseignante	ESPE
CHARBONNEAU DOMINIQUE	Enseignant	CUEFEE (Université de Tours)
DOUILLARD CECILE	Responsable régionale de la Formation Formatrice FLS	CRIA 37
GIRARDEAU BRUNO	Expert	Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (académie de Lille
GOUTY AGNES	Enseignante	Education Nationale
FREMONT GATINEAU ANNE SOPHIE	Coordinatrice pédagogique Enseignante	CUEFEE (Université de Tours)
HERPAILLER CHRISTINE	Formatrice Référente Visas Libres Savoirs	Entraide et Solidarités (Tours)
JACAMENT EMILIE	Chargée de Programme	CIEP
LACAILE PHILIPPE	Directeur général des services	Tour(s) plus (jusque juin 2015)
LAMBERT DOMINIQUE	Enseignante Formatrice de formateurs	Institut de Touraine
LECLERC CATHERINE	Formatrice Référente FOAD	Entraide et Solidarités (Tours)
MIGINIAC PAULINE	Coordinatrice de formations	UFCV de Tours
MONBET JULIE	Ingénieure pédagogique multimédia	Editions Maison des langues
PAYET GAELLE	Présidente	Conférence Permanente des Coordinations Associatives - *CPCA CENTRE*
PENEAU ANNE-CLAIRE	Enseignante de FLE Conceptrice de manuels	Institut de Touraine (enseignante)
ROUZIER SANDRA	Enseignante	Education Nationale
SOULAS DE RUSSEL DOMINIQUE	Professeur	
VEILLON – LEROUX ANNE	Enseignante	Institut de Touraine
ZIMMERT EMMANUEL	Enseignant Ingénieur pédagogique	CAVILAM

B- PRESENTATION DU MASTER

Le FLE - **français comme langue étrangère**, seconde, d'insertion vous intéresse ?
Vous voulez enseigner le français ou les langues ?
Vous recherchez une formation comportant **un stage** en France ou à l'étranger ?
Vous voulez **voyager** et **travailler à l'étranger** ?
Vous voulez intervenir auprès **des publics migrants**, enfants ou adultes ?
Votre classe présente **une forte hétérogénéité linguistique et culturelle** ?
Vous vous intéressez à une **situation sociolinguistique particulière** ?
Vous souhaitez réfléchir à des questions liées aux **francophonie** (en lien ou non avec l'enseignement/l'apprentissage) ?
Vous souhaitez développer des recherches liées à la **problématique de la diversité**, dans une perspective qualitative?

Master 1 SODIQ

Cette formation se situe, de manière transverse, dans **les domaines du français langue étrangère et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.**
Le Master 1 **Recherche FLE/S : *Appropriation, Diversité, Insertion*** est une formation présentielle qui vise à former **des spécialistes du traitement scientifique des problèmes liés à l'appropriation et à la gestion des langues**, notamment dans des environnements où prédomine la diversité linguistique et culturelle.
Des enseignants-chercheurs amènent les étudiants à se former à la recherche et les préparent au Master 2 Recherche.
Les champs de réflexion et d'intervention incluent :

- l'enseignement du français langue étrangère et des langues ;
- l'action et la coopération linguistique en faveur de la francophonie et/ou de la diversité linguistique
- les questions sociolinguistiques, etc.

Débouchés professionnels après le M1 :
Les perspectives pertinentes au parcours recherche sont la poursuite des études en Master 2 Recherche puis en Doctorat afin d'accéder aux métiers de la recherche en France et/ou à l'étranger.
L'articulation forte entre les parcours à finalité professionnelle et ceux à finalité recherche permet également aux étudiants du parcours recherche de s'insérer professionnellement dans les domaines concernés par le parcours professionnel.

Master 2 SODIQ

Cette formation se situe, de manière transverse, dans les **domaines du français langue étrangère et seconde (FLE/S), de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique.** Le Master 2 Recherche FLE/S : *Appropriation, Diversité, Insertion* est une formation présentielle qui vise la formation de spécialistes du traitement des problèmes liés aux situations où prédomine la diversité des langues, dans des contextes socio et/ou éducatifs variés. A l'issue de ce master, les étudiants devront être capables **d'identifier, de problématiser et d'analyser des situations où la diversité linguistique et culturelle est un enjeu important, et de contribuer au développement de la recherche dans ce domaine**, du point de vue de la didactique des langues et/ou de la sociolinguistique (politique linguistique notamment).

Ce parcours réunit les compétences de plusieurs universités afin d'assurer un accompagnement transdisciplinaire original et de qualité. Ainsi, des sociolinguistes, francophonistes, didactologues participent à cette formation en dispensant des enseignements organisés de manière cohérente et complémentaire, et en articulant les interventions de nombre de chercheurs de premier plan. L'encadrement des recherches des étudiants de Master 2 Recherche est assuré par l'équipe de recherche EA 4428 DYNADIV.

Débouchés professionnels après le Master 2
La suite logique d'une spécialité "recherche" de master est la poursuite de recherches sous la forme d'une thèse de doctorat. Toutefois, compte tenu de l'articulation forte entre la spécialité recherche et la spécialité professionnelle (nombreux enseignements en commun), les étudiants des deux spécialités qui ne souhaitent pas poursuivre au-delà du master peuvent trouver des débouchés dans différents domaines liés à la diversité linguistique et à l'appropriation des langues.

Charte transversale à toutes les formations dispensées à l'Université de Tours par le Département SODILANG, intervenant en supplément au seuil minimal d'informations règlementaires

L'équipe pédagogique du département SODILANG informe les étudiants que ses pratiques formatives sont plurielles et diversifiées. Elles répondent, au titre d'un cadre de coordination auxquels adhèrent tous les intervenants des formations proposées par ce département, aux éléments de la charte ci-après, qui a pour fonction essentielle de préciser les modalités d'utilisation de l'ENT.

Rappel : L'ENT (*Environnement Numérique de Travail*) est un outil à disposition des étudiants et des enseignants des formations. A ce titre, il est, pour les cours où les étudiants sont inscrits en présentiel (étudiants astreints à l'assiduité, et dispensés d'assiduité, régime dit « salarié »), un COMPLEMENT des cours. Il est utilisé à la convenance selon les besoins des différents cours et des différents intervenants, dans le respect de la diversité des pratiques d'enseignement et de la liberté pédagogique des enseignants.

MISE A DISPOSITION DE DOCUMENTS VIA L'ENT

Les documents mis en ligne peuvent être de format divers (.ppt, .doc, .pdf, .wmv, etc.) et de nature variée (plan de cours, bibliographie, extraits de documents, liens internet, documents d'étude de diverse nature, etc.).
La mise en ligne se fait à l'initiative du/des seul(s) intervenant(s) responsable(s) du cours, et respecte le cadre légal relatif aux modalités de mise en ligne en ligne (*cf*. le règlement transversal de l'UT et par exemple le respect du droit d'auteur).

- **Utilisation de l'ENT dans le cadre d'un cours présentiel**

Tout cours présentiel ne suppose pas nécessairement l'usage de l'ENT par les intervenants. L'usage de l'ENT peut être régulier ou ponctuel.

Les documents mis en ligne n'ont pas pour but de se substituer au cours présentiel : aucun document, quelle que soit sa forme, ne rendra compte des échanges qui ont eu lieu et qui font partie intégrante du cours dans sa mise en œuvre didactique.

Ces documents interviennent :

- en anticipation du cours (par exemple dans la perspective de préparer une discussion susceptible de servir de point de départ au cours)
- en appui du cours (par exemple des citations, une bibliographie, etc.),
- a posteriori (par exemple à titre d'approfondissement, de prolongements ou de compléments de certains points du cours.

Dans l'ensemble de ces cas, il appartient aux enseignants responsables du cours de spécifier les documents dont la lecture est obligatoire ou facultative.

Les étudiants peuvent également être amenés à déposer des documents : dépôt de travaux indispensables ou facultatifs pour la validation du cours, ressources complémentaires déposées par les étudiants eux-mêmes et mises à la disposition des autres, etc. Dans ce cas, il est de leur responsabilité de répondre au cadre légal en vigueur (spécification des sources notamment, règles concernant le contenu).

Les responsables des cours restent libres de mettre en ligne ou non les documents créés par leurs soins et auxquels s'applique le droit d'auteur (ex. un diaporama reprenant l'intégralité d'une séance de cours), ce qui implique que si l'on utilise tout ou partie des extraits de ce contenu, il faudra en citer la source qui sera indiquée

dans le document, et ce, comme pour tout article, livre ou autre (Exemple : Cours de Mme XXX, portant sur XXX, Diaporama, date…). En cas de circonstances exceptionnelles (absence motivée du/des responsables ; séance annulée pour des raisons indépendantes de la volonté des enseignants, etc.), une solution adaptée sera mise en place à l'initiative des intervenants responsables du cours.

- **Pratiques évaluatives : organisation et communication**

Les pratiques évaluatives de l'équipe formative du Département SODILANG sont plurielles et diversifiées. Les modalités d'évaluation sont contractuelles et spécifiées dans le livret de chacune des formations (Cf. Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances). Il appartient à chaque enseignant responsable de cours de les respecter et d'en spécifier explicitement la mise en œuvre. Quel que soit le type de formation, il est de la responsabilité de l'étudiant de prendre connaissances de ces modalités de validation, de s'assurer qu'il les a comprises et de les respecter.
Ainsi, dans le cadre du contrôle continu d'un cours présentiel, voire dans celui d'un examen terminal (comme par exemple pour un cours présentiel sur le multimédia), et en fonction des indications fournies par l'enseignant, la validation du cours peut requérir l'utilisation de l'ENT.
Un étudiant dispensé d'assiduité doit prendre contact en tout début d'année avec les membres de l'équipe formative dans la mesure où la dispense d'assiduité signifie qu'il appartient à l'étudiant de compenser son absence aux cours, avec, éventuellement, des palliatifs mis au point avec l'équipe de la formation.

- **Adresses électroniques :**

Il est demandé à chaque étudiant d'activer son compte électronique afin d'avoir accès à l'ENT, à sa boîte de messagerie étudiante et de s'assurer ainsi de la bonne réception des informations (par exemple en provenance du secrétariat, des responsables pédagogiques, etc.).L'équipe formative utilise uniquement l'adresse @etu.univ-tours.fr pour communiquer ces diverses informations aux étudiants.

- **Indications lexicales :**
  - Cours : valant ici indifféremment pour une UE ou un EC
  - Séance : valant ici pour un créneau horaire de durée variable (couvrant soit l'intégralité du RDV quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc. imposés aux différents intervenants / étudiants et correspondant à l'organisation du cours telle que proposée par le département, soit une sous-partie de ce RDV)
  - Document : élément de format et de nature variés, déposé ou posté par les responsables du cours ou des étudiants. Le document n'est pas entendu ici comme pouvant être un forum, un tchat : il est à distinguer donc d'autres fonctionnalités offertes par l'ENT.
  - Intervenant/enseignant/responsable : en présentiel, ce que l'on appelle couramment l'enseignant c'est-à-dire le créateur du cours, celui qui le dispense et qui est éventuellement responsable de la mise en ligne des ressources sur l'ENT.

Cette charte est contractuelle et implique la bonne coopération de tous. Elle est susceptible de révision, non programmée à date fixe, et il appartient donc aux étudiants de s'en tenir informés.

Fait le 1er juillet 2017 à l'Université de Tours

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ere année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui

suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.
Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.
Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.
De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».
Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2ème année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.
Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, *qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre*, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;
2° Le blâme ;
3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Présentation du Master SODIQ 1ère année (M1)

Nom du responsable du parcours : Didier de Robillard, derobillard@univ-tours.fr
Nom du responsable d'année : Éric Mercier, eric.mercier@univ-tours.fr

Maquette de M1 S7 et S8

MASTER 1ère année (M1) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre; à préciser pour chaque élément pédagogique								
Semestre / UE	**EP**	**Coef.**	**ECTS**	**Estimation charge étudiant**	**Eléments pédagogiques**	**CM**	**TD**	**Durée totale / étudiants**
Semestre 7 entièrement mutualisé avec le S7 des parcours M1 Approdiv et Formation duale								
UE 1 Sociolinguistique et diversité des situations		9	9	180		44	20	244
	1.01	3	3		Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langues	16	4	
	1.02	3	3		Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	18	6	
	1.03	3	3		Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	10	10	
UE 2 Langues et apprentissage		12	12	240		45	19	304
	2.01	3	3		Appropriation des langues et théories de la communication	18	6	
	2.02	3	3		Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	20		
	2.03	3	3		Choix 1 : Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	7	13	
					Choix 2 : Texte littéraire et didactique des langues	7	13	
	2.04	3	3		Langue étrangère			
UE 3 Didactique des langues et pratiques réflexives		9	9	180		36	34	250
	3.01	3	3		Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	16	4	
	3.02	3	3		Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	16	4	
	3.03	3	3		Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	4	26	
Total 1er semestre		**30**	**30**	**600**		**125**	**73**	**798**

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiants
Semestre 8 entièrement mutualisé avec le S8 du parcours M1 Pro APPRODIV								
UE 4 Formation, culture, multimédia, langue		9	9	180		42	18	240
	4.01	3	3		Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	10	10	
	4.02	2	2		Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	16	4	
	4.03	2	2		Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	16	4	
	4.04	2	2		Langue étrangère			
UE 5 Didactique des langues et professionnalisation		9	9	180		27	23	230
	5.01	3	3		FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	7	13	
	5.02	3	3		Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche		10	
	5.03	3	3		Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	20		
UE 6 Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)		12	12	180			20	180
	6.01	3	3		Stage obligatoire (100H) ou recherche de terrain ou recherche théorique			
	6.02	9	9		Travail d'études et de Recherche (TER) : réflexions et écriture		20	
Total 2ème semestre		30	30	540		69	61	650
TOTAL MASTER 1		60	60	1 140		194	134	1 448

Descriptif des enseignements de M1 S7 et S8

Intitulé de l'UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptif du contenu Compétences visée
UE1 Sociolinguistique et diversité des situations	**EP 1.01**	Sociolinguistique : Approches de la variation et des contacts de langue	Après un bref panorama historique, on présentera rapidement les grandes perspectives de la sociolinguistique (variation, norme, communauté linguistique) avant d'insister sur l'aspect particulier de l'hétérogénéité linguistique sous deux de ses visages : variation et contacts de langues. ***Compétences** : maîtriser les principales perspectives de la sociolinguistique, tout particulièrement pour ce qui a trait à la variation et aux contacts de langues*
	EP 1.02	Interventions en situations diversifiées : perceptions, interprétations, implications	Intervenir dans le domaine de la didactique des langues (et notamment du français langue étrangère), suppose d'être capable de percevoir la diversité des situations qui le composent, et d'être en mesure d'en interpréter les implications, au vu d'éléments explicitement retenus et argumentés et d'un positionnement professionnel conscientisé (chercheur, enseignant, etc.). C'est à cette réflexion que ce cours s'attachera, en abordant, sous un angle à la fois sociolinguistique et didactique, quelques notions fondatrices du domaine, ainsi que certains des éléments clés à prendre en compte (statut de la langue enseignée, type de public, localisation

			géographique etc.), au besoin en s'appuyant sur des exemples concrets et des études de cas. ***Compétences*** *:* *- connaitre les principales notions et les principaux critères de* *- être capable d'identifier les éléments pertinents pour la compréhension d'une situation donnée* *- être capable de les argumenter et d'en concevoir les implications, pour l'intervention plus particulièrement* *- être capable de concevoir l'idée d'une pluralité de compréhensions (et donc de positionnements) possibles à partir d'une situation particulière*
	EP 1.03	Francophonie, institutions et français dans l'espace francophone	Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la « francophonie », qui sera décrite à travers divers aspects : typologies, évocation de différentes situations de francophonie. On s'intéressera également aux principales institutions relatives à la diffusion et à l'enseignement du FLE/S. ***Compétences*** *:* *- Maîtriser les aspects linguistiques, historiques, géographiques, géopolitiques, institutionnels caractérisant l'espace francophone ;* *- Connaître et situer les principales structures de diffusion et d'enseignement du français.*
UE2 Langues et apprentissage	**EP 2.01**	Appropriation des langues et théories de la communication	Après avoir évoqué les principales conceptions de l'acquisition et de l'apprentissage des langues, on s'intéressera à des situations variées d'appropriation des langues. Ce cours présentera ainsi un panorama des évolutions de la notion de communication dans le champ des sciences humaines et sociales, en interrogeant notamment des notions comme « compétence », « contexte », « échange », « interaction », « relation ». Il s'appuiera sur des exemples variés de processus d'appropriation des langues. ***Compétences*** *: connaitre les principales théories de la communication et leurs apports pour la didactique des langues.*
	EP 2.02	Initiation aux pratiques d'observation et d'enquête	S'approprier et interpréter un terrain suppose de se donner des moyens de produire des éléments d'expérience Cet enseignement réfléchira à ce que signifie « produire des éléments d'expérience », à la part qu'y prend celui qui les recueille, à l'importance de l'historicisation-contextualisation de ces données dans leur signification, aux enjeux de l'interprétation, etc. ***Compétences*** *: Savoir concevoir et analyser une observation, une enquête ou une production de corpus.*
	EP 2.03 (1 EP au choix)	*Choix 1* : Descriptions linguistiques et didactique de la grammaire	Enseigner une langue c'est aussi connaitre le fonctionnement de son système grammatical. Ce cours examinera différentes représentations de la grammaire et leurs implications dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. En privilégiant l'axe du sens comme fondement de la description, il sensibilisera les étudiants, futurs professionnels de FLE/S, à des approches didactiques variées qui prennent en compte la diversité des expériences langagières en classe de langue. On s'appuiera sur des supports variés (manuels et méthodes de FLE, expériences, etc.). ***Compétences :*** *savoir décrire une langue en fonction des besoins de la situation didactique*
		Choix 2 : Texte littéraire et didactique des langues	L'objectif de ce cours sera de réfléchir à la littérature et à son rapport entre avec la didactique des langues. On examinera ainsi les caractéristiques du texte littéraire, les courants littéraires, pour poser la question des représentations écrites des langues. A l'aide

			d'exemples de textes choisis dans des situations sociolinguistiques et historiques (francophones entre autres), on réfléchira à des démarches de travail avec des textes littéraires en classe de FLE/S ; puis on montrera en quoi elles conduisent à l'élaboration de compétences interculturelles reposant notamment sur la réception / interprétation des textes. Cela permettra de considérer la littérature comme un élément pertinent pour l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ***Compétences** : connaitre les particularités des courants et du texte littéraires et pouvoir les mettre en œuvre dans des processus didactiques*
	EP 2.04	Langue étrangère (autoformation CNED)	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED. ***Compétences** :* *- renforcer ses compétences en langue étrangère* *- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère*
UE3 Didactique des langues et pratiques réflexives	**EP 3.01**	Didactique générale et méthodologie de l'enseignement du FLE et des langues	Cet enseignement vise à l'autonomisation des étudiants face à leur (future) activité d'enseignant de langue(s) afin qu'ils soient capables d'analyser de manière critique et distanciée les ressources à leur disposition ; d'interpréter la diversité des pratiques observées ; de réfléchir aux compétences nécessaires (et/ou à construire) pour se professionnaliser en tant qu'enseignant de langue. On s'appuiera pour ce faire sur différentes ressources : observations de classe, expérience des étudiants, mais aussi des manuels, documents cadres, etc. ***Compétences** :* *- savoir analyser et construire des outils et des pratiques d'enseignement des langues à la lumière des principales théories de référence pour la didactique des langues ;* *- savoir adopter une vision distanciée, critique et réflexive des grandes orientations actuelles de la didactique des langues*
	EP 3.02	Evaluer en didactique des langues : enjeux, usages, démarches	Evaluer, en didactique des langues (et notamment en didactique du FLE/S), suppose non seulement de connaitre un certain nombre de démarches et d'outils, mais aussi et surtout, d'être capable d'articuler, de manière critique, réflexive et argumentée, des enjeux politiques généraux et un positionnement individuel, en fonction de représentations et de valeurs conscientisés. Cet enseignement propose ainsi de réfléchir à ces différents aspects de la problématique évaluative, entre autres à partir de cas concrets et des expériences des étudiants de la formation. ***Compétences** :* *- connaître les principales théories relatives au domaine de l'évaluation, ainsi que les éléments fondamentaux d'un acte évaluatif, notamment dans le champ du FLE/S ;* *- être capable d'analyser et/ou de concevoir des outils d'évaluation pertinents* *- être capable d'(auto)-analyser des postures d'évaluation de manière réflexive et critique* *- être sensibilisé aux enjeux éthiques de l'évaluation, réfléchir à sa posture en tant qu'évaluateur*

	EP 3.03	Réflexivité en contextes d'intervention : expériences et formation professionnelle / de recherche	Ce cours comportera une partie plus théorique qui sera l'occasion de problématiser le terme « réflexivité » dans ses versions objectiviste et plus interprétative. On effectuera un bref historique de ce terme, puis on présentera les perspectives réflexives, par rapport à celles d'identité réflexive, d'identité narrative, etc. On montrera la place centrale des expériences des individus pour comprendre certaines particularités du professionnel réflexif (adaptation, créativité, implication). La réflexivité sera donc présentée comme compétence qui permet de réfléchir aux professionnalités tant des enseignants que des chercheurs (elle fournit des ressources permettant d'expliciter les décisions significatives et adaptées aux situations rencontrées). Une deuxième partie de ce cours consistera en l'accompagnement des étudiants dans le début de réflexion sur les situations de stages et / ou de recherche. ***Compétences*** *:* *- Situer les pratiques réflexives face aux pratiques objectivistes, en connaître les limites et avantages.* *- Etre sensibilisé à la problématique de la réflexivité en contexte professionnel de formation linguistique, et aux moyens d'exercer cette réflexivité*.
UE4 Formation, culture, multimédia, langue	**EP 4.01**	Instruire, enseigner, éduquer, (se) former, s'approprier	Ce cours offre une perspective historique sur différents courants éducatifs. Il a pour ambition d'amener les étudiants à envisager les liens entre des représentations diversifiées de l'éducation, de la formation, de l'enseignement ou de l'appropriation et des projets plus larges de société. D'un point de vue plus micro, on s'interrogera notamment sur l'articulation de ces conceptions diversifiées aux conduites de classe. ***Compétences*** *:* *- Etre capable de réfléchir aux représentations sous-jacentes aux pratiques pédagogiques.* *- Connaître les grands noms et modèles de l'éducation et savoir analyser et situer ses propres pratiques et représentations.* *- Se préparer à conduire un groupe et/ou une classe sur le plan formatif et réfléchir à la mise en œuvre didactique et formative de ses enseignements.*
	EP 4.02	Culture, interculturel et altérité en classe de langue : notions et implications didactiques	Ce cours vise à analyser quelques-unes des questions posées par la découverte de dimensions culturelles plus ou moins familières en classe de langue étrangère et à s'interroger sur la construction d'une compétence interculturelle. Quelques notions fondamentales en sciences humaines (culture, altérité, diversité, culturalisme, universalisme, conflictualité interculturelle, etc.) nous seront nécessaires pour mieux aborder ces questions complexes et sujettes à de vives polémiques, dans le champ éducatif et plus largement. On s'intéressera aussi, à partir de quelques supports, aux différentes approches méthodologiques de l'enseignement de la culture/civilisation, ainsi qu'aux relations entre dimensions linguistiques et culturelles. ***Compétences*** *:* *-Etre sensibilisé aux problèmes posés par les situations interculturelles-Etre capable de construire des modalités d'intervention, des séances/séquences de cours abordant la question de la rencontre interculturelle.*

	EP 4.03	Numérique et appropriation des langues : usages et problématiques	Cet enseignement vise à présenter différentes démarches et usages existants en matière de numérique dans le domaine des langues et à les réfléchir sous l'angle de problématiques et enjeux sociolinguistiques et didactiques. On travaillera pour cela à partir d'un historique et/ou d'une utilisation concrète de différents outils et démarches. ***Compétences*** *:* *savoir situer les outils numériques, les manipuler et les mettre en perspective dans l'apprentissage/enseignement des langues.*
	EP 4.04	Langue étrangère (autoformation CNED)	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir une autoformation en via le CNED. ***Compétences*** *:* *- renforcer ses compétences en langue étrangère* *- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère*
UE 5 Didactique des langues et professionnalisation	**EP 5.01**	FLE/S et didactique de l'oral et de l'écrit	Ce cours abordera la question des spécificités et des problèmes d'enseignement/apprentissage de l'oral et de l'écrit en didactique des langues. On comparera les deux systèmes pour en comprendre l'écart, puis on montrera quelles modalités didactiques font de l'oral un objet d'apprentissage et un outil pertinent pour l'enseignement/apprentissage des langues. Tout en ciblant le FLE/S plus particulièrement, on travaillera aux outils disponibles ou à construire pour évaluer ces modes de communication en vue de l'élaboration, chez l'apprenant, de compétences langagières. On travaillera également les aspects phonologiques et phonétiques spécifiques de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère ou seconde. ***Compétences*** *:* *- Connaitre les problématiques spécifiques liées à l'écrit et à l'oral (dont la phonétique et la phonologie) et à son enseignement* *- Etre en mesure de concevoir des interventions adaptées, tenant compte de ces spécificités en fonction d'éléments jugés saillants d'une situation donnée.*
	EP 5.02	Elaborer son projet professionnel/son projet de chercheur : analyses de pratiques professionnelles et de recherche	Ce cours vise à l'explicitation et à la construction, par les étudiants, de leur projet professionnel, qu'il concerne la recherche ou une insertion plus « professionnelle » au sens classique. Il permettra également aux étudiants de croiser leurs expériences de stage et/ou de terrain de recherche, de collecter des informations pour réfléchir à leur projet formatif, professionnel et / ou leur projet de recherche, par le biais, éventuellement, de rencontres avec des professionnels capables de partager leurs expériences. ***Compétences*** *: Expliciter, formaliser, préciser un projet, s'informer afin de le réaliser, synthétiser des informations hétéroclites, les critiquer, les orienter vers une finalité concrète à moyen terme*
	EP 5.03	Langues, société : idées, courants, notions, enjeux	Cet enseignement vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à l'usage de différents concepts, de la référence à différents courants, écoles de pensée pertinentes pour leur champ. Ceci tend à favoriser pour l'immédiat, des démarches de lecture plus mûres et critiques. A moyen terme, il s'agit de sensibiliser les étudiants à la nécessité de se situer dans la diversité de courants, notions, idées, parfois contradictoires, qui organisent les champs de référence qui deviennent les leurs, et aux différences entre ces composantes. On fera un rappel historique des grands débats dans le champ des méthodes et de l'épistémologie pour ce qui concerne les langues,

			pour passer en revue les grandes options en la matière, et réfléchir à l'adéquation entre ces choix et le type de terrain, de données envisagé. Des exemples d'enjeux contemporains seront discutés par le biais de sources médiatiques. ***Compétences** : Situer les méthodologies, notions, courants de pensée les uns par rapport aux autres, en concevoir une approche critique et informée par les enjeux qu'ils soulèvent*
UE 6 **Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)**	**EP 6.01**	Stage obligatoire **ou** recherche de terrain **ou** recherche théorique	Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire : - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise, dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité territoriale, etc. - s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions), il sera exempté de stage - S'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage ***Compétences*** : *Etre capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses*
	EP 6.02	Travail d'Etudes et de Recherche (TER) : réflexions et écriture	Cet enseignement vise à présenter aux étudiants les principaux courants liés à l'écriture (au sens large) de la recherche et à leurs implications en matière de choix pour la rédaction de leur TER. Ces enseignements théoriques seront articulés à des réflexions et échanges autour des travaux des étudiants. Le cours sera validé par le TER ***Compétences*** : *. être capable de présenter un travail sous forme de compte-rendu (écrit et/ou oral) soumis au débat collectif* *. être capable d'expliciter et d'argumenter les choix d'écriture effectués*

Modalités de contrôle des connaissances du M1 SODIQ S7 ET S8

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type controle	Type Epreuve	Coef	Type controle	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef
UE1 - Sociolinguistique et diversité des situations	**9**			**9**			**9**		**9**		**9**
UE1 - EP1.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE1 - EP1.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE1 - EP1.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - Langues et apprentissages	**12**			**12**			**12**		**12**		**12**
UE2 - EP2.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - EP2.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE2 - EP2.03	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE2 - EP2.04	2			2			2		2		2
UE3 - Didactique des langues et pratiques réflexives	**9**			**9**			**9**		**9**		**9**
UE3 - EP3.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE3 - EP3.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE3 - EP3.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE4 - Formation, culture et multimédia, langue	**9**			**9**			**9**		**9**		**9**
UE4 - EP4.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE4 - EP4.02	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE4 - EP4.03	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	O-E	2
UE4 - EP4.04	2			2			2		2		2
UE5 - Didactique des langues et professionnalisation	**9**			**9**			**9**		**9**		**9**
UE5 - EP5.01	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE5 - EP5.02	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE5 - EP5.03	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	O-E	3
UE6 - Stage et Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	**12**			**12**					**12**		
UE6 - EP6.01	3	V/NV	O-E	3				O-E	3		
UE6 - EP6.02	9	CC	O-E	9				O-E	9		

CC : Contrôle Continu - **ET :** Examen Terminal – **E :** Ecrit – **O :** Oral
V/NV : Validé/ Non Validé

Présentation du Master SODIQ 2ère Année (M2)

Nom du responsable du parcours : Didier De Robillard, derobillard@univ-tours.fr
Nom du responsable d'année : Didier De Robillard, derobillard@univ-tours.fr

Maquette de M2 S9 et S10

Semestre 9 : entièrement mutualisé avec le S9 des parcours M2R APPRODIV et Formation duale

MASTER 2ème année (M2) = 60 crédits [ECTS] soit 30 crédits par semestre;
à préciser pour chaque élément pédagogique

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiant
UE 1 Professionnalité de la recherche		5	5	120		20		140
	1.01	3	3		Chercheur, un métier	10		
	1.02	2	2		Ecrire : usages, démarches, enjeux	10		
UE 2 L'intervention linguistique : des impératifs en tension		5	5	120		30	10	160
	2.01	2	2		Epistémologies	15		
	2.02	2	2		Méthodologies	15		
	2.03	1	1		Atelier de recherche		10	
UE 3 Mutualisée avec M2 pro	3.01	4	4	60	Aménagements linguistiques	24		84
UE 4 Mutualisée avec M2 pro	4.01	3	3	60	Séminaires de recherche 1(synthèse produite en fin de semestre)		10	60
UE 5 2 EP au choix, dont langue étrangère (mutualisée avec M2 pro)		8	8	120		42		162
	5.01	4	4	60	Contacts de langues, appropriation, interventions	24		
	5.02	4	4	60	Réflexivités : Diversité des approches	18		
	5.03	4	4	60	Offre de formation			
	5.04	4	4		Langue étrangère			
UE 6		5	5	120	Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)			120
Total 1er semestre		**30**	**30**	**600**		**106**	**20**	**726**

Semestre 10

Semestre / UE	EP	Coef.	ECTS	Estima-tion charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM	TD	Durée totale / étudiant
UE 7 Mutualisée avec M2 pro		3	3	60	Séminaire de recherche 2 (synthèse produite en fin de semestre)		10	70
UE8		3	3	30	Chercheurs, recherche et réflexivité	6		36
UE 9		2	2	200	Ecrire, exposer en situation académique			200
UE 10 Vers l'emploi mutualisée avec M2 pro		3	3	30			6	36
	10.1	2	2		Accompagnement à a recherche d'emploi		6	
	10.2	1	1		Langue étrangère			
UE 11 Vers l'emploi mutualisée avec M2 pro		19	19	300		6		306
	11.1	3	3		Stage obligatoire (300h) ou recherche de terrain ou recherche théorique			
	11.2	4	4		Manuscrit provisoire			
	11.3	12	12		Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	6		
Total 2ème semestre		30	30	620		12	16	638
TOTAL MASTER 2		60	60	1 200		118	36	1364

Descriptif des enseignements de M2 S9 et S10

UE	EP	Intitulé de l'EP	Descriptifs/compétences visées
UE1			
UE1 Professionnalité de la recherche	EP 1.1	Chercheur, un métier	Ce cours visera à effectuer un panorama des professions liées à la recherche dans le monde. Il comparera différents processus de formation des professionnels de la recherche en mettant en perspective le métier d'enseignant-chercheur. Il partira d'expériences de professionnels d'institutions relevant de l'enseignement supérieur en France, pour discuter

			des modalités de fonctionnement (instances, organisation du travail, recrutement, traitement, évaluation, etc.) et de formation. Une attention sera notamment accordée aux ressources pertinentes pour un projet doctoral (financement, encadrement, etc.). ***Compétences*** *:* *Connaître les différents statuts du travail dans son champ professionnel, les responsabilités, tâches, obligations, etc. qui y sont liées* *être capable de réfléchir aux enjeux liés à l'élaboration d'un projet dans le domaine.*
	EP 1.2	Ecrire : usages, démarches, enjeux	On considère souvent que l'écriture est simplement un mode de communication des résultats de la recherche, alors qu'on peut argumenter que, dans les sciences humaines et sociales, l'écriture fait partie des modalités de la recherche, particulièrement dans les démarches qualitatives, mais pas uniquement. Cet EP analysera concrètement le rôle de l'écriture dans le processus de recherche, et se donnera un objectif d'écriture devant aboutir en fin d'année universitaire. ***Compétences :*** *identifier différentes modalités d'écriture et être capable d'adapter et d'argumenter ses choix rédactionnels dans des situations scientifiques diversifiées*
UE2 (mutualisée avec les Universités du Maine et d'Angers)			
UE2 **Démarches et postures de chercheur** **(mutualisé avec les université d'Angers et du Maine par convention)**	**EP 2.1**	Epistémologies	Un panorama historique des courants épistémologiques sera rapidement parcouru pour se focaliser sur les questions pertinentes pour une recherche, soit dans un cadre plutôt « positif » ou « expérimental », soit plutôt « réflexif » et « qualitatif ». ***Compétences*** *:* *Repérer, problématiser des enjeux épistémologiques en regard d'un projet de recherche*.
	EP 2.2	Méthodologies	En continuité avec l'EC 2.1., les méthodologies le plus utilisées dans les champs couverts par ce master seront présentées : histoires de vie, entretiens, approches interactionnistes, réflexives, herméneutiques, etc. ***Compétences*** *:* *Se repérer parmi les grands courants méthodologiques, y situer sa propre recherche*
	EP 2.3	Ateliers recherche	Les étudiants présenteront le stade d'avancement de leur réflexion de recherche devant l'ensemble des étudiants, présentation qui fera l'objet d'une discussion argumentée. ***Compétences*** *:* *Savoir exposer de manière succincte l'essentiel d'une recherche, l'argumenter, débattre et modifier/faire évoluer le projet en fonction des apports résultant d'échanges collectifs.*
UE3 **(mutualisée avec le M2PRO APPRODIV)**		Aménagements linguistiques	On essaiera de comprendre, historiquement, à travers le cas français, comment évolue l'idée d'aménagement linguistique, ce qu'on pourra comparer avec d'autres situations à travers des études de cas, en proposant quelques points notionnels et théoriques. ***Compétence :*** *Savoir repérer les enjeux des opérations d'aménagement linguistique..*
UE4		Séminaires de recherche 1 (synthèse produite en fin de semestre)	Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc. ***Compétences :***

<table>
<tr><td colspan="2"></td><td></td><td>. Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.

. Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.</td></tr>
<tr><td colspan="4">UE5 (mutualisée avec le M2 Pro APPRODIV)</td></tr>
<tr><td rowspan="4">2 EP au choix, dont langue étrangère</td><td>EP 5.1</td><td>Contacts de langues, appropriations, interventions</td><td>On s'intéressera à différentes situations didactiques impliquant des contacts de langue, en examinant leurs soubassements du point de vue notamment des choix en matière de politique linguistique et éducative, des dimensions psycho- et socio-cognitives et des aspects sociolinguistiques et identitaires.
Compétences :

. Interpréter les situations de contacts de langues
. Analyser des approches didactiques diversifiées
. Elaborer des modes d'analyse et d'intervention pertinents pour ces situations</td></tr>
<tr><td>EP 5.2</td><td>Réflexivités : Diversité des approches</td><td>Durant ce cours seront présentées diverses acceptions de la notion de réflexivité, qu'elle vise à améliorer des pratiques ou contribue à faire sens des phénomènes saillants, tant d'un point de vue didactique qu'en situation de recherche. Les étudiants seront invités à se livrer à diverses formes de réflexivité (à travers par exemple la tenue d'un journal de bord, l'élaboration d'une biographie langagière, un travail sur et avec les représentations visuelles – dessin réflexif ou autres), dont les arrière-plans épistémologiques auront été discutés.
Compétences :
. Développer une connaissance des approches réflexives et de leurs enjeux théoriques, professionnels et/ou de recherche
. Connaître et analyser des démarches possibles à mettre en œuvre dans cette perspective.</td></tr>
<tr><td>EP 5.3</td><td>Offre de formation M2 Pro APPRODIV</td><td></td></tr>
<tr><td>EP 5.4</td><td>Langue étrangère (autoformation CNED)</td><td>Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir de suivre une autoformation via le CNED.
Compétences :
- renforcer ses compétences en langue étrangère
- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère</td></tr>
<tr><td colspan="2">UE6</td><td>Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)</td><td>En début d'année sont fixées des échéances et des objectifs à atteindre en fin de semestres, à une date précisée. Ces objectifs concerneront notamment la présentation d'un plan détaillé, la rédaction d'une partie du TER final.
Compétences :
Planifier un travail de recherche dans le temps, réaliser des objectifs à échéances fixes.</td></tr>
<tr><td colspan="2">UE7</td><td>Séminaires de recherche 2 (synthèse produite en fin de semestre)</td><td>Ce cours vise à amener les étudiants à déconstruire l'idée reçue selon laquelle la recherche est essentiellement une activité solitaire. Pour ce faire, on s'appuiera entre autres sur les expériences des étudiants liées à la participation aux séances de l'équipe de recherche, à la préparation d'exposés en groupe et à la présentation d'exposés devant l'équipe. Pour les étudiants en parcours professionnel, ce cours vise à leur montrer comment s'élaborent les recherches qui innervent le champ professionnel, et à prendre du recul par rapport à la façon de les traiter dans une perspective professionnelle, notamment en les situant dans des écoles, courants, etc.
Compétences :
. Acquérir des habitudes de travail en équipe : présentation de travaux, critique constructive, échange d'informations.

. Sensibiliser les étudiants aux convergences et différences entre perspectives pertinentes pour des didacticiens et des didactologues.</td></tr>
</table>

UE 8		Chercheurs, recherche et réflexivité	Des recherches en cours seront présentées aux étudiants par des enseignants-chercheurs, en insistant sur les processus réels de recherche, de manière réflexive. Compétences : Prendre conscience des pratiques réelles du métier d'enseignant-chercheur
UE 9		Ecrire, exposer en situation académique	Le cours vise à présenter les attentes en matière de communication académique, que ce soit en lien avec le travail de recherche ou un travail de dimension plus modeste. Cette communication est envisagée sous l'angle des canaux oral et/ou écrit. La présentation s'accompagne d'une réflexion sur les normes en jeu, les moyens d'y répondre, les stratégies à mettre en œuvre. ***Compétences** : connaître et être capable de mettre en œuvre les ressources techniques et stratégiques nécessaires à la présentation orale et écrite en contextes universitaire et professionnel* *Préparer un rapport de recherche selon les règles de méthode et de présentation en vigueur dans la discipline, présenter un travail écrit correctement rédigé, dans une langue conforme aux exigences universitaires, préparer une soutenance et passer cette épreuve avec succès* *connaître les normes de sa/ses disciplines, savoir répondre aux exigences universitaires, savoir mobiliser les techniques adéquates.*
UE 10 (mutualisé avec le M2 Pro APPRODIV)	**EP 10.1**	Accompagnement à la recherche d'emploi	Ce cours vise à familiariser les étudiants à la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, entretiens de recrutement, etc.). Ces aspects seront abordés de manière générale, mais aussi dans le domaine particulier de la didactique des langues (et plus particulièrement du français). Il s'agira également ici d'accompagner les étudiants dans le développement d'un réseau professionnel, dans une perspective d'insertion professionnelle. ***Compétences :*** *. Etre capable d'agir de manière opératoire et adaptée dans différentes situations et phases de la recherche d'emploi* *. Densifier son réseau professionnel*
	EP 10.2	Langue étrangère (autoformation CNED)	Ce dispositif vise la mise à niveau des étudiants dont la maîtrise d'une langue étrangère n'est pas suffisante pour la validation du Master. A cette fin, les étudiants pourront choisir de suivre une autoformation via le CNED. ***Compétences** :* *- renforcer ses compétences en langue étrangère* *- acquérir un niveau de maîtrise B2 dans une langue étrangère*
UE 11 Stage et TER	**EP 11.1**	Stage obligatoire (300h) **ou** recherche de terrain **ou** recherche théorique	Selon son projet professionnel de recherche, l'étudiant(e) réalisera un stage obligatoire - s'il s'agit d'une recherche concernant l'enseignement des langues, dans une entreprise, dans un organisme associatif, dans un service public, un service d'une collectivité territoriale, etc. - s'il s'agit d'une recherche ne nécessitant pas l'intégration dans un lieu institutionnel public ou privé (ex. entretiens individuels hors institutions) il sera exempté de stage - S'il s'agit d'une recherche à caractère plutôt théorique (ex. synthèse sur une notion, recherche historique), il sera exempté de stage ***Compétences** : Etre capable de mener à bien une recherche modeste de la conception de la question à se poser, en passant par la documentation, les éventuelles enquêtes, afin d'aboutir à des analyses*
	EP 11.2	Manuscrit provisoire	A une date fixée et rendue officielle, les étudiants devront soumettre un manuscrit complet quoique provisoire de leur travail de recherche. ***Compétences** : Planifier un travail de recherche dans le temps, et respecter une échéance impérative*.
	EP 11.3	Présentation du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	Dépôt du Travail d'Etudes et de Recherche (TER) ***Compétences** : Rédiger un travail définitif en tenant compte des avis donnés tout au long de son élaboration.*

Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9 et S10

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détailler les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL d'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type controle	Type Epreuve	Coef	Type controle	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef	Type Epreuve	Coef
UE1 - Professionnalité de la recherche	**5**			**5**			**5**		**5**		**5**
UE1 - EP1.01 - Chercheur un métier	3	CC	O-E	3	ET	O-E	3	O-E	3	E	3
UE1 - EP1.02 - Ecrire : usages, démarches, enjeux	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - Démarches et posture du chercheur	**5**			**5**			**5**		**5**		**5**
UE2 - EP2.01 - Epistémologies	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - EP2.02 - Méthodologies	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE2 - EP2.03 - Ateliers recherche	1	V/NV	O-E	1	ET	O-E	1	O-E	1	E	1
UE3 - Aménagements linguistiques	**4**	CC	O-E	**4**	ET	O-E	**4**	O-E	**4**	E	**4**
UE4 - Séminaires de recherche 1	**3**	CC	O-E	**3**	ET	O-E	**3**	O-E	**3**	E	**3**
UE5 - 2 EP au choix	**8**			**8**			**8**		**8**		**8**
UE5 - EP5.01	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.02	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.03	4	CC	O-E	4	ET	O-E	4	O-E	4	E	4
UE5 - EP5.04	4			4			4		4		4
UE6 - Bilan d'étape du Travail d'Etudes et de Recherche (TER)	**5**	CC	O-E	**5**	ET	O-E	**5**	O-E	**5**	E	**5**
UE7 - Séminaires de recherche 2	**3**	CC	O-E	**3**	ET	O-E	**3**	O-E	**3**	E	**3**
UE8 - Chercheurs, recherche et réflexivité	**3**	CC	O-E	**3**	ET	O-E	**3**	O-E	**3**	O-E	**3**
UE9 -Ecrire, exposer en situation académique	**2**	CC	O-E	**2**	ET	O-E	**2**	O-E	**2**	E	**2**
UE10 - Accompagnement à la recherche d'emploi	**4**			**4**			**4**		**4**		**4**
UE10 - EP10.1	2	CC	O-E	2	ET	O-E	2	O-E	2	E	2
UE10 - EP10.2	1			1			1		1		1
UE11 - Stage et TER	**19**			**19**					**19**		
UE11 - EP11.01	3	V/NV	O-E	3				O-E	3		
UE11 - EP11.02	4	CC	O-E	4				O-E	4		
UE11 - EP11.03	12	CC	O-E	12				O-E	12		

CC : Contrôle Continu - **ET :** Examen Terminal – **E :** Ecrit – **O :** Oral

V/NV : Validé/Non Validé

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de Master	**Du 2 au 12 septembre 2019**
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 23 septembre 2019
Début des cours du 1er semestre*	**A partir du 16 septembre 2019**
Pause pédagogique	Du 28 octobre au 3 novembre 2019
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
Examens du 1er semestre :	Du 6 au 16 janvier 2020 inclus
Début des cours du 2ème semestre	**A partir du 20 janvier 2020**
Pause pédagogique	Du 24 au 28 février 2020
Vacances de printemps	Du 13 au 24 avril 2020
Examens du 2nd semestre : Examens lettres et langues	Du 11 au 20 mai 2020 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2020

* certains cours, en fonction des formations peuvent débuter la semaine du 09 septembre.